



FONDS
MUNICIPAL
VERT

GREEN
MUNICIPAL
FUND

CONSEILS POUR COMMUNIQUER LES AVANTAGES DES PROJETS DE PLANTATION D'ARBRES POUR LA BIODIVERSITÉ ET LA SANTÉ DES ÉCOSYSTÈMES

La plantation d'arbres et leur protection sont des moyens essentiels pour promouvoir la biodiversité et la santé des écosystèmes. Les régions qui ont une grande biodiversité et des écosystèmes sains sont plus résistantes aux facteurs de stress environnementaux tels que la sécheresse et les inondations. Elles bénéficient également d'une meilleure qualité de l'eau et de l'air et favorisent la faune et la flore, y compris les espèces en péril.

Cette fiche présente des stratégies que vous pouvez utiliser pour renforcer les avantages de vos projets de plantation d'arbres pour la biodiversité et la santé des écosystèmes et présente des exemples sur la façon de communiquer efficacement ces avantages. Ces stratégies vous aideront à présenter une analyse de rentabilité au conseil, à communiquer avec les résidents et les autres parties prenantes et à préparer des propositions de projets de plantation d'arbres et des demandes de financement de grande qualité.

Un programme de la/
A program of

FCM

Financé par/
Funded by

Canada



ArbresCanada

CE QUE TOUS LES PROJETS DE PLANTATION D'ARBRES DOIVENT INCLURE

Les projets de plantation d'arbres de tous types, y compris les plantations en bordure de rue, les plantations dans les parcs et les projets de restauration, offrent certains avantages en matière de biodiversité et de santé des écosystèmes à leurs collectivités. Bien que les projets de restauration aient le lien le plus direct avec la biodiversité, une sélection minutieuse des sites et des espèces plantées peut améliorer les résultats, quel que soit le type de projet.

Vous trouverez ci-dessous quelques façons d'intégrer la biodiversité et la santé des écosystèmes dans vos projets de plantation d'arbres.

LES PROJETS DE GRANDE QUALITÉ FONT SOUVENT CE QUI SUIT :

- Présenter des données sur la connectivité des écosystèmes, les espèces en péril, la restauration des habitats ou d'autres avantages pour l'ensemble de l'écosystème qui sont **spécifiques au site de plantation**. Dans la mesure du possible, ils expliquent pourquoi le site choisi permet d'offrir plus d'avantages que les autres sites.
- Privilégier les **arbres et autres végétaux indigènes** lorsque les conditions du site le permettent et justifier clairement le choix d'espèces non indigènes (non envahissantes) s'il y a lieu.
- Expliquer comment des **espèces spécifiques** (pollinisateurs, oiseaux, petits mammifères, etc.) bénéficieront des espèces d'arbres et des autres végétaux qui seront plantés.
- Sélectionner une **diversité d'espèces d'arbres** et expliquer pourquoi ces espèces ont été choisies (notamment, pour obtenir une diversité fonctionnelle ou pour suivre la règle des 10-20-30).
- Décrire clairement (pour les projets de restauration) le **type d'écosystème** qui sera restauré, y compris la raison pour laquelle ce site a été choisi et la restauration est nécessaire.

LES PROJETS DE GRANDE QUALITÉ FONT PARFOIS CE QUI SUIT :

- Impliquer des **partenaires de projet** ayant une expérience en matière de conservation de la biodiversité, notamment les offices locaux de protection de la nature, les centres de lutte contre les espèces envahissantes ou les établissements universitaires.
- Intégrer l'**élimination et la gestion** des espèces envahissantes.
- Effectuer un **suivi à court et à long terme** des espèces qui en bénéficieront.
- Améliorer la **santé des sols** grâce à des mesures de réhabilitation spécifiques. Le cas échéant, ils décrivent les propriétés du sol (par exemple, la teneur en matière organique) qui seront améliorées ou renforcées dans le cadre du projet.
- Privilégier les sites de plantation situés à proximité **d'espaces naturels existants** ou la restauration d'espaces naturels dégradés.
- Établir des liens avec les objectifs et les mesures prioritaires des **stratégies ou plans existants en faveur de la biodiversité**.
- Ajouter de **nouveaux éléments d'écosystème** (par exemple, des débris ligneux) qui favorisent la faune, surtout dans les projets de restauration.

Pour en savoir plus sur la façon dont la plantation d'arbres contribue à restaurer et à relier les habitats, consultez notre [fiche d'information sur la restauration et la connectivité des habitats](#).



Quelle est la différence entre les avantages pour la biodiversité et la santé des écosystèmes et les autres types d'avantages environnementaux?

Les avantages pour la biodiversité et la santé des écosystèmes désignent les avantages que votre projet apporte à la diversité de la vie dans votre région et au bien-être général des écosystèmes. Les arbres peuvent améliorer la biodiversité et la santé des écosystèmes de nombreuses façons, car ils peuvent fournir un habitat à la faune et à la flore, améliorer la qualité des sols et augmenter la connectivité des écosystèmes.

Les autres types d'avantages pour la santé environnementale vont au-delà des écosystèmes et des organismes qui s'y trouvent. Il s'agit notamment des avantages atmosphériques tels que la séquestration du carbone et la régulation du climat, ainsi que de services tels que la gestion de l'eau et l'atténuation des catastrophes. Bien que ces avantages puissent être liés à la biodiversité et à la santé des écosystèmes, ils ont également d'autres implications pour le bien-être humain et l'économie.

COMMENT DÉCRIRE LES AVANTAGES POUR LA BIODIVERSITÉ ET LA SANTÉ DES ÉCOSYSTÈMES

Lorsque vous décrivez les avantages de votre projet de plantation d'arbres pour la biodiversité et les écosystèmes, assurez-vous d'expliquer **clairement et précisément** la manière dont les différentes caractéristiques de votre projet mèneront aux résultats souhaités.

Vous trouverez ci-dessous quelques exemples de la manière dont ces avantages peuvent être décrits dans des présentations, des rapports ou des demandes de financement.

EXEMPLE 1 : CRÉER UN HABITAT POUR DES ESPÈCES EN PÉRIL

Si votre projet implique la création ou la restauration d'un habitat pour des espèces en péril, nommez les espèces qui en bénéficieront et expliquez pourquoi les arbres ou les autres végétaux plantés seront bénéfiques à ces espèces. Décrivez les relations directes entre les espèces si vous les connaissez, notamment, si cet oiseau à risque niche dans ce type d'arbre.

Par exemple :

« Notre projet porte sur la restauration d'une forêt carolinienne dégradée. La zone carolinienne, située dans le sud de l'Ontario, représente moins d'un pour cent de la masse terrestre canadienne, mais fournit un habitat à 25 % des espèces en péril du pays, y compris de nombreux arbres indigènes. Au fil des ans, ce site a été envahi par toute une série d'espèces envahissantes, dont le nerprun cathartique, la cynanche noire et l'alliaire officinale, qui ont considérablement réduit la régénération des arbres indigènes et d'autres végétaux, compromettant ainsi la santé et la viabilité à long terme de cette forêt.

Dans le cadre de ce projet, nous allons éliminer les espèces végétales envahissantes et restaurer le site avec des arbres indigènes tels que des tulipiers de Virginie, des magnolias acuminés (espèce en péril), des sassafras officinaux et des hêtres rouges. Cette restauration de la forêt carolinienne soutiendra les espèces en péril, notamment le moucherolle vert, le pic à tête rouge, la salamandre de Jefferson et le petit polatouche. »

EXEMPLE 2 : FAVORISER LES POLLINISATEURS ET LES ESPÈCES D'OISEAUX

Si votre projet ne permet pas spécifiquement de créer d'habitat pour les espèces en péril, affirmez de quelle manière les arbres plantés favoriseront la faune indigène. Par exemple :

« Dans le cadre de notre projet, nous planterons 14 espèces d'arbres et d'arbustes indigènes qui fournissent un habitat et de la nourriture à la faune locale. L'une d'entre elles est le micocoulier (*Celtis occidentalis*). Cet arbre est originaire de la région du sud de l'Ontario et constitue une plante hôte pour plusieurs espèces de papillons indigènes (pollinisateurs), notamment le nymphalidé du micocoulier, le polygone à queue violacée et le morio. En outre, les micocoules produites par cet arbre peuvent nourrir plus de 20 espèces d'oiseaux indigènes, dont le jaseur d'Amérique, le pic à ventre roux, le merle d'Amérique et le pic maculé. »

EXEMPLE 3 : RÉDUCTION DU RISQUE DE POLLUTION DE L'EAU

Les avantages généraux pour la biodiversité et la santé des écosystèmes, tels que l'amélioration de la qualité des sols ou la réduction de la pollution de l'eau, ne doivent pas nécessairement être spécifiques à une espèce d'arbre en particulier, mais vous pouvez inclure des renseignements spécifiques au site pour souligner l'incidence de votre projet. Par exemple :

« Le quartier choisi pour la plantation dispose actuellement de peu d'espaces verts et se trouve à proximité de l'un de nos ravins locaux. Les fosses d'arbres à grand volume qui seront installées et les arbres et la végétation vivace qui y seront plantés absorberont l'eau et contribueront à réduire le ruissellement pendant les périodes de fortes pluies. Grâce à l'absorption et à l'interception de l'eau de pluie, ce projet permettra de réduire la quantité d'eau polluée ou non traitée qui pénètre dans la rivière et nuit à la flore et la faune locales lors de fortes précipitations. »

Présentation de demandes de financement

Lorsque vous communiquez des renseignements sur les avantages pour la biodiversité et la santé des écosystèmes dans les demandes de financement, assurez-vous de faire ce qui suit :

- Mettre l'accent sur les avantages pour la biodiversité et la santé des écosystèmes tout au long de la demande. Même si la demande comporte une question spécifique sur la santé des écosystèmes ou la biodiversité, établir des liens et ajouter des renseignements dans d'autres parties de la demande, telles que la préparation du projet, la sélection des espèces et les plans de suivi.
- Décrire les avantages de votre projet pour la biodiversité et la santé des écosystèmes de façon cohérente dans tous les documents de la demande (par exemple, les formulaires de demande, les plans de plantation, les autres ressources à l'appui).
- Examiner attentivement le guide de demande et les autres documents, y compris les critères d'évaluation, pour comprendre comment la biodiversité et la santé des écosystèmes seront prises en compte lors de l'évaluation de votre demande.

L'initiative **Croissance de la canopée des collectivités canadiennes** (CCCC) permet de financer des projets de plantation d'arbres, notamment ceux qui privilégient la biodiversité et à la santé des écosystèmes. Pour en apprendre davantage au sujet du financement offert, [visitez notre site web](#).



RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES

- **[Pollinator.org](https://www.pollinator.org), Pollinator Partnership**

Inscrivez votre code postal pour obtenir un guide des espèces d'arbres et de plantes qui favorisent les pollinisateurs dans votre région.

- **[Jardinsdoiseaux.ca](https://www.jardinsdoiseaux.ca), Oiseaux Canada**

Permet d'obtenir une liste d'arbres et d'autres espèces à planter par région pour favoriser les espèces d'oiseaux indigènes et migrateurs.

- **[Registre public des espèces en péril](https://www.ec.gc.ca/espèces-en-péril), Environnement et Changement climatique Canada**

Registre contenant toutes les plantes et tous les animaux du Canada qui sont désignés comme espèces en péril.

Cette ressource a été créée en partenariat avec Arbres Canada et le Fonds municipal vert de la FCM dans le cadre de l'initiative Croissance de la canopée des collectivités canadiennes, qui est mise en œuvre par la Fédération canadienne des municipalités et financée par le gouvernement du Canada.